

Le jour de votre examen, il est nécessaire d'apporter :

- le courrier et/ou l'ordonnance de votre médecin,
- votre carte vitale et carte de mutuelle,
- vos radios, échographies, scanner, I.R.M., scintigraphies, et examens biologiques réalisés antérieurement en lien avec la maladie en cours.

Les formalités administratives

A votre arrivée au Centre Henri-Becquerel, veuillez vous présenter à l'Accueil avant de vous rendre au Service de Médecine Nucléaire.

L'équipe médicale et soignante reste à votre entière disposition pour répondre à vos questions

**Le Centre Henri-Becquerel
est le Centre Régional de Lutte Contre le Cancer
de Haute-Normandie.**

**Il est spécialisé dans le dépistage, le diagnostic,
les soins en cancérologie, ainsi que dans la
recherche et la formation.**



CENTRE HENRI-BECQUEREL

Centre de Lutte Contre le Cancer de Haute-Normandie
Rue d'Amiens – 76038 ROUEN cedex 1 - Tél. 02 32 08 22 22
www.centre-henri-becquerel.fr

INFORMATION DU PATIENT

Le Petscan





Votre médecin vous a prescrit un Petscan. Cet examen, réalisé dans le Département de Médecine nucléaire du Centre, sera utile à votre médecin pour poser ou compléter son diagnostic et ainsi mieux vous soigner. Il vous est présenté dans ce dépliant d'information.

L'appareil Petscan a été acquis et est exploité conjointement avec le CHU de Rouen.

Qu'est-ce qu'un Petscan ?

Un Petscan est une scintigraphie réalisée sur un appareil TEP (Tomographe par Emission de Positons), couplé avec un scanner. Les études scientifiques ont évalué les performances et l'utilité de cette technique à différentes étapes de la prise en charge médicale, que ce soit pour le diagnostic, le suivi du traitement ou une surveillance.

Pour réaliser cet examen, une petite quantité de substance radioactive est préalablement injectée par voie intraveineuse, le 18F-FDG (association fluor/glucose). Ce produit a la particularité de se fixer sur les éventuelles lésions du corps. Le rayonnement de ce produit est capté par la caméra TEP qui, grâce au couplage avec le scanner, permet d'améliorer la qualité des images et de mieux visualiser les organes sur lesquels sont localisées les anomalies.

IMPORTANT

3 jours avant votre rendez-vous, vous devez impérativement appeler le Département de Médecine nucléaire au 02 32 08 24 86 pour confirmer votre venue, en raison du coût élevé de l'examen. En l'absence de confirmation de votre part, le rendez-vous sera attribué à un autre patient. Pour l'examen, vous devez être à jeun. Des consignes spécifiques vous sont communiquées à ce sujet.

Le déroulement

La TEP au FDG se déroule en plusieurs temps. Une perfusion est posée et votre taux de sucre dans le sang est mesuré. Un temps de repos de 20 mn en position allongée est nécessaire au cours duquel aucun muscle ne doit être sollicité. Le produit est ensuite injecté par la perfusion, suivi d'un nouveau temps de repos de 50 mn. Puis, l'examen avec l'appareil TEP débute, il est indolore et dure environ 20 à 30 minutes. La table d'examen sur laquelle vous êtes allongé(e) traverse l'anneau de l'appareil. Vous n'êtes pas enfermé(e). Le système informatique relié à la caméra TEP fournit des images montrant les endroits du corps où le produit s'est réparti.

L'examen est-il dangereux ?

La TEP délivre à l'organisme une petite quantité de radioactivité. Il n'est donc pas hautement dangereux mais doit toujours être pratiqué en fonction de l'intérêt pour le patient. Toutefois, cet examen doit être évité auprès des femmes enceintes ou susceptibles de l'être, ou en cours d'allaitement.

Les résultats

A l'issue de l'examen, un médecin vous reçoit en consultation. Les images et le compte-rendu de la scintigraphie sont adressés au médecin prescripteur.

